

## Communiqué de presse

Construction de nouvelles voies

### Modification des horaires entre Fribourg et Romont / Bulle

**Les CFF procèdent à la construction de nouvelles voies à Romont. Ils renouvellent également la voie existante entre Romont et Chénens. Les travaux nécessitent des adaptations de l'horaire du samedi 8 septembre au dimanche 11 novembre 2018. Un horaire spécial est mis en place pour la clientèle des trains RE et de la S40, avec des remplacements de trains par des bus.**

Les CFF réalisent actuellement deux nouvelles voies de dépassement à la sortie de Romont, en direction de Chénens. D'une longueur de 900 mètres, cette nouvelle infrastructure permettra le dépassement des trains marchandises par les trains voyageurs et ainsi de garantir la capacité de la ligne à long terme. Les travaux, commencés en septembre 2017, se termineront en 2020. Le budget s'élève à 42 millions de francs.

Des travaux d'entretien des voies existantes et de pose de nouveaux aiguillages sont également prévus. Ces chantiers importants limitent la capacité du tronçon Romont-Chénens à une seule voie et nécessitent la mise en place d'un horaire modifié du samedi 8 septembre au dimanche 11 novembre 2018.

Les trains Intercity et Interregio circulent selon l'horaire normal. Les trains RE Bulle–Romont–Fribourg (–Berne) circulent normalement entre Bulle et Romont. Les clients des trains RE qui se rendent à Fribourg ou Berne sont priés d'utiliser les bus directs de remplacement entre Bulle et Fribourg (via l'autoroute A12), ou d'emprunter à Romont les trains Interregio.

Les trains de la S40 circulent avec des horaires modifiés. Du lundi au vendredi, un train circule avec un horaire avancé ou retardé entre Romont et Chénens tandis qu'un train sur deux est supprimé. Des bus de remplacement circulent entre Romont et Chénens/Cottens. Une attention particulière a été prêtée aux pendulaires de la ligne. La circulation de certains trains RE et de la S40 a été maintenue le matin et le soir. Les horaires sont également modifiés le week-end. A quelques rares exceptions, les temps de parcours supplémentaires ne devraient pas excéder une dizaine de minutes.

Le transport de vélos n'est pas possible dans les bus et la réservation est obligatoire pour les groupes. Des affiches sont disposées dans les gares pour informer les voyageurs et l'horaire en ligne est mis à jour. Des annonces sont diffusées par haut-parleur. Les CFF et les TPF remercient leur clientèle pour sa compréhension.



En outre, des informations sont disponibles par téléphone au 0848 44 66 88 (CHF 0,08/min), 24 heures sur 24, sur le site internet [cff.ch/166](http://cff.ch/166), ainsi que sur le site Internet des CFF [cff.ch/fribourg](http://cff.ch/fribourg). L'horaire en ligne a été adapté. Un flyer commun CFF et TPF ainsi qu'une brochure comprenant les horaires sont distribués sur les quais de gare et sont également disponibles aux guichets des gares de la région.

Fribourg, le 3 septembre 2018